

Patrice MARTIN-LALANDE

Député de Loir-et-Cher

Membre de la commission des Finances de l'Assemblée nationale

Paris, le

14 DEC. 2011

Objet: réponse à la pétition contre la taxation des mutuelles.

Madame, Monsieur,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier par lequel vous avez souhaité appeler mon attention sur votre « *fort mécontentement* » concernant l'une des décisions prises par les pouvoirs publics pour contribuer à la gestion mieux équilibrée de nos finances publiques: la taxation des contrats « solidaires et responsables » au titre de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA).

Permettez-moi de vous apporter quelques éléments d'information et de réflexion à ce sujet.

L'exonération de TSCA pour les contrats « solidaires et responsables » avait été décidée pour amorcer la constitution de ces nouveaux contrats. Cet objectif est aujourd'hui largement atteint puisque 99% des contrats complémentaires santé sont « solidaires et responsables ».

Or, cette dépense fiscale était particulièrement coûteuse pour nos finances publiques: c'est la raison pour laquelle elle fit l'objet d'un réexamen dans le cadre de la loi de finances rectificative du 19 septembre 2011.

Alors que tous les professionnels de santé sont mis à contribution pour participer à l'effort national exceptionnel en faveur de nos finances sociales, les mutuelles qui bénéficiaient de « niches fiscales » importantes devront, elles aussi, participer à cet effort. D'autant, comme l'a rappelé le Ministre de la Santé Xavier Bertrand, qu'aucune d'entre elles n'est dans une situation difficile telle qu'elle l'obligerait à répercuter la taxe qu'elles devront payer sur les contrats.

Bien au contraire, les mutuelles bénéficient directement des mesures de maîtrise des dépenses portées par le Gouvernement et la majorité parlementaire, ainsi que de l'augmentation continue des affections de longue durée (ALD), prises en charge intégralement par l'assurance maladie obligatoire.

ASSEMBLÉE NATIONALE

101, rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

pmartin-lalande@assemblee-nationale.fr

Visiter mon site www.patricemartinlalande.net

Pourtant, il est constaté depuis 2008 que les cotisations d'assurance maladie complémentaire de l'ensemble des organismes de complémentaires santé ont augmenté en moyenne de 123 euros. Et, selon une étude de la DREES (Direction des études et statistiques du Ministère de la Santé), seulement 48 % de cette hausse (59 euros) sont imputables à la hausse de la fiscalité, soit légèrement moins que la moitié.

Dans ce contexte, une campagne de presse à grande échelle est menée depuis des semaines, multipliant les encarts en pages pleines dans les grands quotidiens nationaux, contre la suppression de l'exonération de TSCA rebaptisé avec beaucoup de mauvaise foi « impôt sur la santé ». La Mutualité française a choisi d'injecter 600 000 € pour payer cette campagne et je ne manque pas de m'interroger sur un tel choix ...

De leur côté, le Gouvernement et la majorité parlementaire ont choisi, malgré une croissance faible et ses conséquences budgétaires, de mobiliser 6 milliards d'euros de recettes – dans un grand souci d'efficacité et de rationalisation – pour la santé de nos concitoyens. En 2012, l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) sera ainsi en progression de 2,5%, en loi de financement de la sécurité Sociale.

Aucun autre pays au monde ne possède un système d'assurance maladie aussi développé que le nôtre. Si nous voulons le préserver, en le modernisant, il est indispensable d'en redresser les comptes! C'est ce que nous faisons depuis 4 ans, avec un volontarisme constant et un sens aigu de la responsabilité.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

1er les meilleurs.

Patrice MARTIN-LALANDE

Député de Loir-et-Cher

Membre de la commission des Finances de
l'Assemblée nationale

ASSEMBLÉE NATIONALE

101, rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

pmartin-lalande@assemblee-nationale.fr

Visiter mon site www.patricemartinlalande.net